

# PARTIE NON OFFICIELLE

## ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

**SARL MMG**  
en liquidation  
au capital social de 200 000 F CFP  
Siège social : Uturoa, PK 3, Raiatea, Tepua  
RCS n° 11 205 B, n° TAHITI 993634

Aux termes d'une délibération en date du 26 décembre 2017, les associés de la SARL MMG ont décidé de procéder à la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2017 et de sa mise en liquidation amiable.

Est nommé en qualité de liquidateur M. Lionel TEREINO. De ce fait, les associés lui confèrent les pleins pouvoirs afin de mener à bien ses missions, c'est-à-dire, payer les dettes, recouvrer les créances, rétribuer le solde aux associés et poursuivre l'activité de la société pour les besoins de la liquidation exclusivement.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à M. Lionel TEREINO, BP 2520, 98713 Papeete.

Les dépôts des actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Papeete.

*Pour avis,*  
Le liquidateur.

**TAHITI REFERENCEMENT**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 4 500 000 F CFP  
Siège social : Lot n° 197, lotissement Miri, Punaauia, Tahiti  
RCS de Papeete n° 11 8 B, n° TAHITI 970962

*Avis de publicité*

Par décision du 31 décembre 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2017 et sa mise en liquidation.

M. Raphaël REITER, associé gérant, a été nommé liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au lot n° 197, lotissement Miri, Punaauia BP 60143, 98702 Faa'a, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Papeete.

Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

*Pour avis.*

**Etude de Me Bernard BRUGGMANN,**  
Notaire titulaire décédé et remplacé par  
Me Mélissa LAU, notaire à Papeete (île de Tahiti),  
16 rue Edouard-Ahne

**Suivant ordonnance n° 157-2017 du 1er décembre 2017**

- Suivant acte demeuré au rang des minutes de Me Bernard BRUGGMANN, notaire remplacé, le 16 janvier 2018, il a été constitué une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

*Dénomination :* EURL MAIMITI K.

*Siège :* Papeete, rue passage Cardella (BP 44018 Fare Tony, 98713 Papeete.

*Durée :* 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

*Objet :*

- en Polynésie française, toutes activités liées à la vente de prêt-à-porter, linge de maison et objets de décoration ;
- la participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, notamment celles dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social et par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, groupements d'intérêt économique ou sociétés en participation ;
- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser l'exploitation ou le développement.

*Capital social :* 100 000 F CFP, apports en numéraire.

*Gérance :* Mme Sandra DEPARDON, demeurant à Pirae (île de Tahiti), rue John-Hart (BP 44018 Fare Tony, 98713 Papeete), nommée aux termes des statuts, durée non limitée.

*Parts sociales :* Toute cession de parts sociales doit être constatée par acte authentique ou sous seing privé. Les cessions ou transmissions sous quelque forme que ce soit de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu par le greffe du tribunal mixte de commerce de Papeete.

*Pour avis,*  
Me Mélissa LAU.